

(CÉRÉMONIE)

Vœux 2020 bachelières 2019

Cérémonie des vœux 2020 et bacheliers 2019.

A l'occasion des vœux du Maire à la population le samedi 18 janvier prochain à 11h30, auxquels vous êtes toutes et tous conviés, Madame le Maire et le Conseil municipal souhaitent réunir et fêter la réussite des bacheliers 2019.

Nous remercions les lauréats de se faire connaître en mairie avant la fin de l'année.

(ÉLECTIONS)

Municipales 2020)



Elections des 15 et 22 mars 2020.
Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales : vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire en mairie ou en ligne (www.service-public.fr).

Déjà inscrit : nous vous conseillons de vérifier votre inscription sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

Pourquoi ?

Pour vérifier que vous n'avez pas été radié, pour savoir si vous êtes bien inscrit (nouveaux inscrits ou inscrits d'office), éventuellement pour connaître l'adresse de votre bureau de vote,

En cas de problème, contacter au plus vite la mairie.



→ EDITO

Madame, Monsieur,

La dimension humaine de notre village, la richesse de sa vie associative et son environnement préservé participent pleinement du bien vivre à Lévis-Saint-Nom.

Avec 80% de surfaces agricoles et boisées, notre village défend depuis des décennies son caractère rural et la maîtrise de son urbanisation face à une pression foncière qui s'exerce avec toujours plus de force.

Le Domaine de la Boissière, qui couvre près de 70% de la commune (610ha) occupe ainsi une fonction centrale depuis plus de 60 ans dans la structuration, l'aménagement, les paysages, la physionomie de notre commune. En vente depuis plusieurs années, j'ai le plaisir de vous annoncer que les nouveaux propriétaires du Domaine nous feront l'honneur et la gentillesse de leur présence lors de la cérémonie des vœux le 18 janvier prochain, à laquelle vous êtes naturellement invité(e).

Je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année.

Au plaisir de vous retrouver le 18 janvier prochain !. ●

Votre Maire

Anne Grignon

(HOMMAGE)

**Cérémonie
du 11 novembre**



Le 11 Novembre dernier, Lévis-Saint-Nom a rendu hommage aux soldats de la commune, morts durant la première Guerre mondiale et celle de 1939-1945 ainsi qu'aux militaires tombés au combat sur les théâtres d'opérations extérieures pour la France.



En présence des Anciens combattants, du Commandant Jean-Michel Ply, Lévisien qui fit avec émotion l'appel des noms des morts pour la France, des Elus municipaux, des représentants des Corps constitués : Pompiers des Essarts-le-Roi et Gendarmes de Chevreuse, ainsi que d'enseignantes de l'école.

Anne Grignon, Maire, déposa une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts.

L'Harmonie Municipale et les enfants de l'école de Lévis ont accompagné cette cérémonie entouré des Lévisiens fidèles et attachés à ce moment de recueillement annuel.



MAIRIE

Résumé des derniers conseils municipaux



Séance du 04 Juillet 2019



● CENTRE DE LOISIRS

A compter du 1^{er} Septembre, l'activité et les charges de l'accueil du Centre de loisirs extrascolaire et périscolaire est transféré à la Commune ainsi que son personnel.

Le Conseil municipal approuve les modalités du régime indemnitaire du personnel (grille de salaire, primes). Il décide de créer :

- 6 postes permanents d'adjoint d'animation à temps non complet (nombre d'heures hebdomadaires annualisées de 5,49 à 18,62),
- 4 postes d'adjoint d'animation non permanents à temps non complet pour accroissement temporaire d'activité (2,

8, 15, 22 heures hebdomadaire annualisées), et autorise le paiement des heures complémentaires ou supplémentaires effectuées à la demande de l'autorité territoriale.

● ADJOINT TECHNIQUE

Le Conseil municipal décide de créer un emploi d'adjoint technique à temps incomplet à raison de 5 heures hebdomadaires.

● ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal prend acte des rapports annuels d'exploitation du service d'assainissement : rapport de la SAUR du 1^{er} janvier au 31 mai 2018 et d'EAV du 1^{er} juin 2018 au 31 décembre 2018.

● DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

Compte rendu des décisions par délégation du Conseil municipal :

- les vérifications périodiques des bâtiments, aires de jeux et des équipements sportifs sont confiées, à l'entreprise Socotec Equipements de Saint-Quentin-en-Yvelines, pour un montant annuel de 2 140 € HT..
- Maître Véronique Piquet représentera et défendra les intérêts de la Commune (recours en annulation devant le Tribunal administratif contre arrêté refusant permis de construire)..

● DIVERS

Point sur la mise en concurrence du portage des repas à domicile auquel adhère le CCAS de Lévis-Saint-Nom et dont le coordonnateur est le CCAS des Essarts-le-Roi.

Le PNR a organisé une visite du centre de la commune de Clairefontaine qui vient d'achever la construction d'une halle dans le cadre du projet de revitalisation de son centre.

Séance du 26 Septembre 2019

● DELEGATION AU MAIRE

Le Conseil municipal décide de modifier la délégation accordée au Maire, lui donnant la possibilité de créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

● ASSURANCES

Groupement de commandes pour les assurances incendie, accident et risques divers (IARD).

Après étude des garanties proposées, le rapport risques / coût ne s'avère pas concluant. Le Conseil municipal décide de se retirer du groupement de commandes constitué par le CIG pour la période 2020-2023.

● CONTRAT RURAL

Demande de subventions auprès du Département et de la Région.

Le Conseil municipal décide de solliciter une subvention de 259 000 € au titre du contrat rural portant sur l'aménagement et la mise aux normes des bâtiments publics : école, mairie et centre polyvalent d'Yvette, l'aménagement et extension du cimetière, l'aménagement de la route de Maison Blanche et une subvention de 94 130 € au titre du Contrat Rural Yvelines +.

● AIDE EN MATIERE DE VOIRIE
Programme départemental 2020-2022 d'aide aux communes en matière de voirie.

Le Conseil municipal décide de solliciter du Conseil départemental une subvention au titre du programme départemental 2020-2022 d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voirie de 152 378 €.



● SECURITE ROUTIERE

Programme départemental 2018-2020 d'aide exceptionnelle aux communes de moins de 5 000 ha-

bitants pour la réalisation d'opérations de sécurité routière sur routes départementales en agglomération.

Le Conseil municipal décide de solliciter du Département une subvention de 112 798 € pour la réalisation de travaux de sécurité routière sur la RD58 en agglomération.

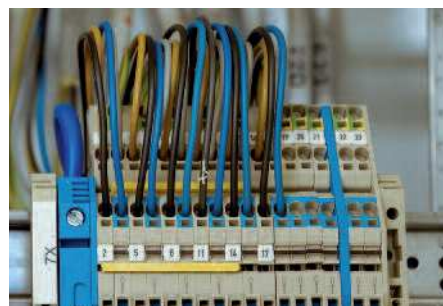


● ENFOUISSEMENT DE RESEAUX
Signature du marché de travaux relatifs à l'enfouissement des réseaux Route de Maison blanche.

Le Conseil municipal autorise le maire à signer le marché avec l'entreprise Avenel pour un montant de 175 925,64 € HT.

● CREANCES ETEINTES

Contestation de créances éteintes.
Le Conseil municipal, vu la décision de la Commission de surendettement, constate l'état de créances éteintes de 783 84 €.



● CONFORMITE ELECTRIQUE

Travaux de mise en conformité du Centre polyvalent.

Le Conseil municipal, décide de retenir l'entreprise Electricité Générale Julien pour un montant total 23 240,80 € HT (mise en conformité du tableau général et éclairages).

● ACCUEIL DE LOISIRS

Création des postes de l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pour accroissement temporaire d'activité.

Le Conseil municipal décide de créer 4 postes d'adjoint d'animation (1 poste à raison de 2h/semaine, 1 poste à raison de 6 h/semaine et 2 postes à raison de 7 h/semaine).

● QUESTIONS DIVERSES

Sylvie Roiseux présente les différents devis sollicités pour le remplacement d'un véhicule Partner des services techniques : essence, diesel, et électrique. A la majorité les membres du Conseil sont favorables à l'acquisition d'un véhicule électrique.

Madame le Maire Anne Grignon fait un point sur l'avenir de la propriété de la Boissière et la visite du site avec l'inspectrice des sites.

DOMAINE DE LA BOISSIERE NOUVEAUX PROPRIETAIRES



Dès que l'on découvre le site du Pommeret, apparaît le château de la Boissière Beauchamp, qui a remplacé au XIX^e siècle un château du début du XVIII^e ayant appartenu à l'avionneur Amiot de l'entre deux guerres jusqu'en 2013, puis à la famille Vandevorde.

Le Domaine de la Boissière situé à trente kilomètres de Paris ravira promeneurs et amoureux du Parc naturel de la Vallée de Chevreuse.

D'une superficie de plus de 600 hectares, ce territoire vallonné est composé de plaines, bois, friches et cultures à gibier (maïs, tournesol,...).

Anne Grignon, Maire aura le plaisir lors de la cérémonie des vœux de vous présenter les nouveaux propriétaires du Domaine de la Boissière.

L'Harmonie municipale de Lévis accompagnera en musique ce rendez-vous annuel.

➔ TRAVAUX

Création, entretien, rénovation...

La commune poursuit son programme de travaux pour le bien-être de tous et de chacun, soucieuse de l'entretien et de la mise en valeur de notre patrimoine et nos installations.

De la sacristie de notre église, de l'agrandissement du cimetière, à la mise en sécurité de l'accès à l'école des Sources, des marquages au sol ou du remplacement d'enrobé bitumineux sur plusieurs de nos voies de circulation, mais aussi de la mise aux normes électriques de bâtiments communaux, ainsi que de l'entretien permanent de l'ensemble de ses installations sportives et de loisirs...

Vous trouverez ci-dessous en images plusieurs de ces travaux terminés ou en cours de réalisation...



Toiture de la sacristie

Agrandissement cimetière

Remplacement portes façade du Centre polyvalent

Marquages au sol Route de Girouard

Enrobé Rue de la Porte dorée

Mise en conformité électricité du Centre polyvalent

Remplacement portail et barreaudage de l'école

Travaux d'enfouissement des réseaux

◀ **Toiture sacristie - Agrandissement cimetière**

▼ **Remplacement portes façade
Centre polyvalent**





▲ **Marquages au sol
Route de Girouard**



▲ **Remplacement portail
et barreaudage de l'Ecole des Sources**



◀ **Nouvel enrobé au sol Rue de la Porte dorée**



▲ **Mise en conformité électricité Centre polyvalent**



▲ **Fin de l'enfouissement des réseaux Route de Maison blanche (en cours...)**



(PRÉVENTION) Intoxications...



Lorsque les températures baissent, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) gaz très difficile à détecter, augmentent. Chaque hiver, celles-ci sont responsables d'une centaine de décès en France.

Avant l'hiver, faites ramoner les conduits d'évacuation des fumées et entretenir les appareils de chauffage et de production d'eau chaude à combustion par un professionnel qualifié.



Ne vous chauffer pas avec des appareils, non destinés à cet usage (réchauds de camping, fours, bra-sero, barbecues, cuisinières, etc.), à moteur à combustion (groupe électrogène...) dans un lieu fermé, de chauffage d'appoint (poêle à pétrole, ...) risquant à l'usage de ne plus bien fonctionner et de dégager du CO.

Aérer quotidiennement l'habitation et ne jamais obstruer les grilles de ventilation, même par temps froid.



CROIX-ROUGE Création d'une "vestiboutique"

→ Ouverture d'une vestiboutique. La mairie de Saint-Rémy-les-Chevreuse, met à disposition de la Croix-Rouge, l'ancien local occupé par l'Office de tourisme, situé en face de la gare RER.

L'unité locale de Chevreuse de la Croix Rouge française a décidé de faire de ce lieu une vestiboutique.

Qu'est-ce qu'une vestiboutique ? C'est un espace d'accueil et de convivialité : nous allons y accueillir tous les publics de particuliers, c'est la porte d'entrée à l'action sociale.

Vous y trouverez des vêtements soit neufs soit recyclés, à des prix très bas. Cela pourra aussi être, après les achats, un moment de rencontre et de partage autour d'un café...

L'ouverture est prévue pour début janvier 2020. Les jours et horaires n'étant pas encore arrêtés, ils feront l'objet d'une prochaine communication.

Nous recherchons des bénévoles intéressés par ce projet. ●

N'hésitez pas à contacter l'unité locale de la Croix-Rouge au 01 30 52 18 04.

CCAS

Inscription aux activités 2020

Reçu de l'inscription

MAIRIE DE LÉVIS-SAINTE-ROCHE
Département de l'Yonne - Arrondissement de Auxerre - Canton de Saint-Étienne

CCAS Lévis-Saint-Roch
Fiche d'inscription individuelle
Activités CCAS 2020
(une fiche par personne, à compléter et à retourner)

Nom :
Prénoms :
Date de naissance :
Adresse :
N° de téléphone :
Mail :
Je suis âgé(e) de plus de 65 ans en 2020 et je souhaite participer aux activités proposées par le CCAS.
Signature :
Date :
Maire de Lévis-Saint-Roch
Département de l'Yonne - Arrondissement de Auxerre

CCAS
Vous avez 65 ans (dans l'année) ou plus : pensez à vous inscrire !

Afin de pouvoir participer aux activités de loisir proposées par le CCAS tout au long de l'année et pour faire suite à la nouvelle réglementation sur la protection des données à caractère personnel (RGPD),
il faut dorénavant vous inscrire annuellement

2 FORMULAIRES INDIVIDUELS 2020 AU DOS

→ Vous avez 65 ans (dans l'année) ou plus : pensez à vous inscrire au CCAS !

Afin de pouvoir participer aux activités de loisir proposées par le CCAS tout au long de l'année et pour faire suite à la nouvelle réglementation sur la protection des données à caractère personnel (RGPD), il faut dorénavant vous inscrire annuellement via un formulaire (joint à ce numéro).

Seuls ceux qui auront retourné le formulaire complété en Mairie pourront être sollicités pour les activités à venir. ●

CCAS : les activités du Centre



→ Le repas d'automne au Lycée Bascan de Rambouillet, ainsi que notre spectacle de fin d'année au Cabaret du Bout des prés de Cernay la ville, sont dans nos mémoires.

A suivre en 2020... en commençant par notre traditionnelle Galette des rois en début d'année. ●



(ÉQUITATION)

Résultats du Haras de la Gire



Les compétitions de Hunter Équitation ont pour but de juger la position, le niveau d'équitation et l'emploi des aides du cavalier. Elles peuvent par ailleurs permettre d'évaluer la locomotion et le style à l'obstacle du cheval.



- Hunter Club 2 Senior : médaille de bronze Albane Decerf
- Hunter Club 1 Senior : médaille d'or : Juliana Cedard
médaille d'argent 1 : Morgane Pesqueur
- Hunter Club 2 : Minime et moins médaille d'or : Noémie Klein
- Hunter Club 2 Equipe : médaille de bronze : Karama Benit, Marie Lostanlen, Vanessa Lecoite, Pauline Vigier
- Hunter Club 2 : Jeune Senior : médaille d'or : Capucine Prats
- Equiathlon Club 2 Excellence : médaille d'or : Winona Zielinski
- CSO Pony 3 D équipe Minimes 2 : médaille d'or : Loola Subirana. Alexandre Mailland, Anais Thenot, Mathilde Juillard
- Hunter Club 2 Cadet : médaille d'argent : Winona Zielinski
- Dressage Club 2 Jeune Senior : médaille d'argent : Elvire Pierson



ATTENTION !

→ Ce prospectus distribué dans les boîtes aux lettres n'est pas un document officiel de la Mairie de Lévis-Saint-Nom.

Il s'agit d'un prospectus de démarchage à but totalement commercial.

Soyez vigilants sur les propositions qui pourraient vous être faites !

(CLUB DES JEUNES D'AUTREFOIS)

Activités de l'année et projets, sorties voyages 2020...



→ Un petit rappel des dernières activités passées, Cet été, le Club faisait relâche.

Le 19 septembre, sortie d'automne avec visite guidée en matinée du Désert de Retz, déjeuner au restaurant puis en après-midi visite théâtralisée du château de Monte-Cristo,

Du 15 au 21 octobre, croisière sur le Rhin, le 19 novembre, déjeuner-spectacle de fin d'année, un avant-goût des fêtes de fin d'année.

Et pour terminer l'année, le 20 décembre, après-midi dansante avec bûche de Noël.

L'année 2020 nos activités en bref :

- le jeudi 16 janvier 2020, Assemblée Générale suivie de notre traditionnelle "Galette" festive.
- le jeudi 20 février 2020, Après-midi dansante Chanteleur avec crêpes et cidre.
- début mai 2020, Sortie de printemps sur une journée (programme à parvenir).
- du 25 au 28 mai, Séjour Rome : 4 jours/3 nuits 1370 €/pers. (transports, hébergement, repas et visites guidées inclus), réservation encore possible.

- du 03 au 10 octobre, Séjour Montenegro : 8 jours/7 nuits 1410 €/pers. (transports, hébergement, repas et visites guidées inclus), réservation encore possible. ●

Rappel : pour adhérer au Club des Jeunes d'Autrefois se renseigner auprès du Président.

Renseignements et/ou inscription auprès de Michel Guichard.

Le Président Michel Guichard
Mobile : 06 07 26 70 52
Email : mgd78320@gmail.com

(F2L)

Nouveaux professeurs



→ A la rentrée, nous avons accueilli deux nouveaux professeurs : Gabrielle Lespagnol pour le dessin et Benoît Antonio pour les cours de guitare.

Ils succèdent respectivement à Cyrille et Hervé que nous remercions pour le travail accompli avec les élèves. Benoît est aussi musicien professionnel et, à ce titre, il animera, avec son groupe, le Concert Tapas prévu samedi 25 janvier à 19h. Le répertoire sera composé de musique pop / jazz..



Autre actualité musicale : les ateliers (pouvant réunir 2 à 4 spécialités : piano / guitare / batterie / chant) démarrent en janvier.

Enfin, prochaines dates à retenir :

- dimanche 2 février : Rencontre musicale des élèves de l'association.
- samedi 21 / dimanche 22 mars : Salon des arts.

Pour tout renseignement, rendez-vous sur notre nouveau site : <https://f2llevis.wix-site.com/accueil>.

Joyeuses Fêtes à tous et à bientôt ! ●

UFC QUE CHOISIR

DEMARCHAGES SUR LE GAZ AU "TARIF REGLEMENTE"



Si vous bénéficiez du gaz au tarif réglementé, distribué par ENGIE (anciennement Gaz de France), nous vous informons que ce tarif ne disparaîtra qu'en 2023 (sous réserve de changements d'ici-là).

Or, nous avons appris que des démarchages de distributeurs concurrents sont déjà en cours. Le but est de vous faire signer un nouveau contrat auprès d'un autre fournisseur. **Surtout ne donnez pas suite, ne signez rien** et renseignez-vous auprès d'ENGIE, seul habilité à fournir du gaz à tarif réglementé.

contact@parc-chevreuse.ufcquechoisir.fr
www.ufc-parc-chevreuse



VOS RENDEZ-VOUS A LEVIS-SAINT-NOM

Janv.	Jeudi 16 : 13h30-19h - Assemblée Générale et Galette - Salle polyvalente (Jeunes d'Autrefois) Samedi 18 : Vœux du maire 11h15 - Salle polyvalente Harmonie Concert 15h - Salle polyvalente Samedi 25 : 19h - Concert Tapas - Salle polyvalente (F2L)
Fév.	Samedi 1er : Soirée - Salle polyvalente (La Récré) Dimanche 2 : Audition élèves - Salle polyvalente (F2L) Jeudi 20 : 14h-19h - Chandeleur - Salle polyvalente (Jeunes d'Autrefois). Samedi 29 : Fête du Têt - Salle polyvalente (5 Tigres)
Mars	Samedi 14 : Loto - Salle polyvalente (Harmonie) Jeudi 19 : 14h-19h Gouter-Jeux - Salle polyvalente (Jeunes d'Autrefois). Samedi 21 et Dimanche 22 : Salon des Arts - Salle polyvalente (F2L) Dimanche 15 et Dimanche 22 : Elections municipales - Salle de Girouard
Avril	Jeudi 16 : 14h-19h - Repas printanier - Salle polyvalente (Jeunes d'Autrefois) Dimanche 26 : Chasse aux œufs (La Récré)

(LA RÉCRÉ) Citrouilles, sapins, bonhomme de neige et chasse aux œufs...



→ Le 20 Octobre, une cinquantaine de citrouilles ont pu, grâce à la créativité des enfants présents (aidés ou non des parents), se vêtir de leur plus belle parure pour préparer Halloween, lors de l'activité Sculptures sur citrouilles organisée par La Récré.

Le 7 Décembre, a eu lieu la livraison des sapins par La Récré, nous remercions les bénévoles pour l'aide apportée ce jour et les Lévisiens pour les nombreuses commandes.

Nous vous attendons nombreux lors des prochains événements : le 28 Mars pour Le Bonhomme d'hiver suivi d'un Karaoké et le 26 Avril pour la Chasse aux œufs. ●

SOPHR'OH

Zzz

Sophr'Oh propose des séances de sophrologie en petit

groupe les lundis en salle Girouard (19h-20h30), hors vacances scolaires).

Chaque cycle de 10 séances est indépendant. Les inscriptions sont ouvertes pour les thèmes 2020 :

- Améliorer son sommeil grâce à la sophrologie (13/01/20 au 30/03/20).

Se libérer des croyances liées à l'insomnie, diminuer le stress qui accompagne ou amplifie les troubles, développer un état de calme propice au sommeil...

- Corps, désir et sexualité (20/04/20 au 29/06/20).

Favoriser le lâcher-prise, stimuler l'énergie vitale, positiver son rapport au corps, déployer son imaginaire érotique...

Plus d'infos :
Karina Sonzogni
06 01 44 40 10
sophrroh78@gmail.com



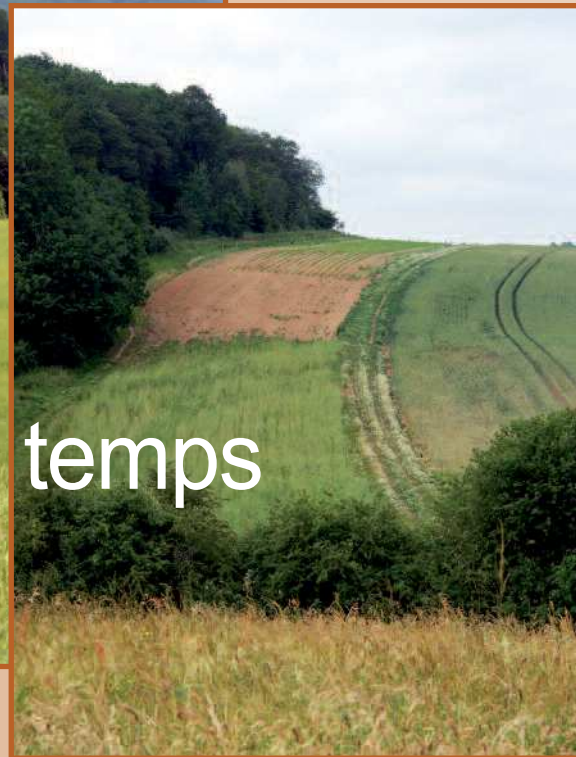
Photos : avec l'aimable autorisation du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse.



Voyage dans le temps toute une histoire...

Le Vallon du Pommeret

“Reconnu comme l'un des plus beaux sites du Parc, le Vallon du Pommeret se présente au promeneur comme ayant traversé le temps sans que rien n'ait changé : ses vergers, ses franges boisées, ses friches... ses fermes... nichés au creux du vallon...” ● Source : Parcs Naturels d'Ile-de-France



La Boissière

→ Au XVI^e siècle La Boissière Lévis est une terre seigneuriale qui appartient aux Baillon.

Au XVIII^e, elle est la propriété de Claude de Baillon et son époux, Étienne Thévenet, bourgeois et écuyer de Paris. Au XVIII^e siècle cette demeure est désignée comme maison bourgeoise, malgré les tours et fossés qui l'entourent, Les Néfliers font partie du domaine.

En 1722, Charles Thévenet devient Thévenet de la Boissière mais, à partir de 1744, on ne trouve plus mention de cette famille. Le cadastre de Bertier de Sauvigny mentionne expressément “La Boissière” les cartes antérieures appellent l'endroit “Clignancourt”.

Durant la Révolution, Vallet, son propriétaire est dénoncé pour incivisme et attachement à la royauté. Condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, sa maison est mise



histoire...



sous séquestre, ses biens sont mis en vente "91 moutons vivants et 3 morts, ce qui faisait 94 toisons ;

après estimation des fruits et légumes du jardin, la vente est effectuée pour 334 livres et 3 sols".

Le château de la Boissière

Les bâtiments actuels, pour la plupart, figurent sur le cadastre de Bertier de Sauvigny de 1785.

La présence de la Croix de pierre qui surmonte la cheminée du bâtiment sans doute le plus ancien, accrédite l'hypothèse d'une propriété d'église. Les traces de trois fours à pain donnent une indication sur le nombre d'habitants.

Vers 1930, la Popinerie détachée du domaine de La Boissière, est confiée aux neveux et nièces de Joseph Richard (voir plus haut). Après des travaux de remise en état, voire de sauvetage, ils l'utilisent comme pied à terre champêtre le dimanche seulement, car il n'y a pas l'électricité, et l'alimentation en eau se fait par une citerne d'eau de pluie. Délaissée dès 1939 en raison de la guerre, La Popinerie a été pillée et même squattée jusqu'en 1948, puis remise en état par un des petits-neveux de Joseph Richard. ●



La "Poupinerie" devenue Popinerie...

Nommée sur certaines cartes du XIX^e siècle, la "Poupinerie", ce charmant hameau offre un superbe point de vue sur le vallon, la seule maison à étage est d'ailleurs nommée "Bellevue" dans les actes officiels. L'origine du nom de ce hameau semble être latine et venir de "Pupinus", peut-être un propriétaire à l'époque gallo-romaine.

Le lieu a sans doute été habité avant la conquête romaine.

A proximité du hameau se trouve une excavation que le cadastre napoléonien de 1819 dénomme "La fosse aux lions", cette appellation pourrait avoir un lien avec le dieu gaulois Lug comme Lyon ou Lyons la forêt.



La "Poupinerie" au cœur du hameau.

Remerciements : Extraits du livre "Au fil de l'Yvette" encore disponible auprès de l'AMICALE (Association pour la mise en valeur du CAdre naturel et culturel de LEvis-Saint-Nom, Merci à eux.



(MAIRIE)

HORAIRES D'OUVERTURE



Rappel des horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi : 8h30-12h

Jeudi : 8h30-12h - 14h-20h.

(ÉTAT-CIVIL)

Décès

USSEGLIO-VIRETTA
née LEVRAULT Denise
le 29/08/2019

EREAU René le 26/09/2019

DURAND Daniel le 03/10/2019

CONAN veuve ANTOLINI Eugénie
le 03/05/2019

BELBACHIR Belkacem
le 04/05/2019

Mariages

COBIAN David
et MINOIS Elodie le 14/09/2019

LECOQ Nicolas
et GANDON Marine le 05/10/2019

MARCHAND Jean-Philippe

et CARCAUD Alexandra

le 12/10/2019

Naissances

IAUCH Olivia le 11/06/2019

DELINE Lexie le 13/09/2019

ROUSSEAU Nélia le 19/09/2019



CÔTÉ JARDIN



Potirons, coccinelles, etc...



Potirons

→ Malgré les conditions sèches de l'année, nous avons rassemblé des Potirons "rouge vif" d'Etampes. Ceux-ci se sont semés seuls à partir de graines contenues dans le paillis. Le jardinage est ainsi facilité car il n'y a plus besoin de semer...

La taille peut être estimée à partir de la bouteille de jus de fruits introduite au milieu des potirons (voir photo). Ces potirons sont chez Christiane et Daniel Gros à Girouard. ●



Coccinelles

→ Depuis le Moyen-Age, notre sympathique coccinelle européenne a une image extraordinaire avec sa robe rouge écarlate et ses sept points noirs. Appelée dans le langage populaire "Bête à Bon Dieu", elle évoque l'innocence, la pureté... Cette coccinelle ainsi que ses larves ont par ailleurs été prônées par les partisans des cultures biologiques. Capable en effet de dévorer jusqu'à 150 pucerons par jour.

On aurait pu dire beaucoup de belles choses sur la vie de notre coccinelle mais nous devons évoquer également sa cousine asiatique qui est d'un tout autre genre.

Celle-ci se montre particulièrement envahissante et nous devons aujourd'hui clarifier les confusions qui subsistent encore entre les deux. Cette asiatique est encore plus efficace pour éradiquer les pucerons que notre "Bête à Bon Dieu". Elle veut absolument passer l'hiver le "ventre plein" mais les pucerons qu'elle met à son menu disparaissent en fin de saison. Sa voracité est telle qu'elle se délecte alors des larves de notre coccinelle.

Toujours sans limite, après le manger elle veut obtenir l'abri. Dès les premiers frimas elle cherche donc à pénétrer l'intérieur de nos maisons afin d'y hiberner. Elles se regroupent alors par centaines dans une pièce pas trop chaude jusqu'au printemps. Il n'existe pas de moyen d'éradication. Certains ont essayé des bombes insecticides mais sans succès.

Au contraire, pendant ce temps notre coccinelle domestique joue "les sans-abris" et se met en diapause dans le froid à l'extérieur. Elle trouve alors un refuge sous des pierres, sous l'écorce des arbres, dans les vieilles souches...

Il est aussi déconseillé d'écraser ces asiatiques car elles sécrètent une substance puante, comme les punaises, qui sert à les protéger contre les prédateurs. Malgré tous ces aspects négatifs heureusement elles ne sont pas dangereuses pour l'homme.

Si nous voulons les reconnaître, les coccinelles asiatiques présentent une grande variété de couleurs et un nombre de points aléatoire contrairement à la nôtre (voir photo).

Dans les années 1980, elle a été utilisée en lutte biologique aux États-Unis et en Europe pour son agressivité sur les pucerons. Elle en contrôle deux fois plus que notre coccinelle autochtone.

En tous les cas la coccinelle asiatique n'est plus la bienvenue en Europe et représente le symbole d'une introduction non maîtrisée. Autrement dit, il s'agit d'un anti-nuisible qui devient nuisible à son tour... ●



Daniel de L'Amicale



Lévis
Saint
Nom



Lévis-infos

DÉCEMBRE 2019 - N° 24

Journal municipal édité par la Mairie de Lévis-Saint-Nom
Directrice de la publication : Anne Grignon - Rédaction : Commission Communication
Martial Goussard - Anne Bergantz
Laure Bongert - Anne Grignon
Jean-Pierre Morel - Sylvie Roiseux
Myriam Santerne
Conception réalisation : A.com. Anssens - Crédit photos : Mairie Lévis-St-Nom - F. Anssens
PNR - Freepik.com - Pixabay - DR.

MAIRIE LÉVIS-SAINT-NOM

Place Yvon Esnault
Tél. 01 34 61 82 05
Fax : 01 34 61 49 94
levis.mairie@orange-business.fr
www.levis-saint-nom.fr
Ouvert : Lu - Ma - Me - Ve : 8h30-12h
Je : 8h30-12h - 14h-20h.